

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 67/42/SPCG convoquant l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis en session ordinaire

n° 67/42/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 avril 1967

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1967

Date du numéro
1 juin 1967

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret n°9 57-813 du 22 juillet 1957 portant institution d'un Conseil de Gouvernement et extension des attributions de l'Assemblée Territoriale en Côte Française des Somalis, notamment en son article 39,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— L'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis est convoquée en session ordinaire le mardi 2 mai 1967 à 9 heures. Art 2 – Le présent arrêté sera enregistré, publié selon la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera.

Par le Chef du Territoire, Président du Conseil de Gouvernement : Le Vice-Président du Conseil de Gouvernement, ALI AREF BOURHAN,